



Embauche dans la pénitenciaire

Par **choupi013**, le **11/10/2013** à **20:09**

Bonjour,

Mon conjoint a eu un entretien d'embauche pour être agent de maintenance dans la pénitenciaire. Il y a plus de 8 ans il a eu une période de sursis pour laquelle sa mise à l'épreuve est finie. Je pense qu'elle n'apparaît plus que sur le bulletin 1 sans certitude il me semble que le sursis est effacé du B2?. Qu'en pensez-vous? Est-ce que la pénitenciaire risque de le bloquer? Pour info son STIC a quelques petits délits sans grande importance. Merci d'avance